



Doc. 15573
24 juin 2022

Améliorer le droit d'accès à la justice pour les groupes vulnérables

Proposition de résolution

déposée par Mme Etilda GJONAJ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'accès à la justice est un droit fondamental et une composante de l'État de droit, qui prévoit que l'égalité des chances doit être garantie à tous les citoyens. Il est crucial de permettre un accès à la justice sans discrimination fondée sur la situation économique ou sociale, la fortune, la race, la couleur de peau, l'appartenance politique ou religieuse, l'origine nationale ou sociale, les relations avec une communauté, le genre, l'orientation sexuelle ou tout autre statut personnel, afin de respecter les droits humains et les libertés conformément aux normes et principes garantis par la Cour européenne des droits de l'homme.

Compte tenu du recul de la démocratie et de la montée du populisme et des discours de haine dans de nombreux pays en des temps rendus difficiles par la crise liée à la pandémie ou la guerre non provoquée contre l'Ukraine, qui a ébranlé l'architecture de sécurité de tous nos pays, il est de notre devoir d'accorder une attention spéciale au respect de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains.

L'accès à la justice est un mécanisme fondamental de protection des groupes vulnérables, qui sont souvent les premiers touchés en cas de crise. Garantir et concrétiser l'accès à la justice pour les groupes vulnérables permet de lutter efficacement contre la discrimination dont ils peuvent être victimes, mais aussi de faire respecter l'État de droit et de préserver la démocratie. Les normes internationales, que le Conseil de l'Europe s'emploie vivement à défendre et promouvoir, devraient être introduites et appliquées dans tous les États membres afin de garantir l'égalité d'accès à la justice pour les groupes vulnérables.

Par conséquent, l'Assemblée parlementaire devrait exhorter le Conseil de l'Europe à continuer de promouvoir le droit d'accès à la justice dans les États membres, dans le but de lever les obstacles qui empêchent les citoyens, en particulier les groupes vulnérables, de bénéficier de l'égalité devant la loi. Il est temps que l'accès à la justice devienne une réalité pour tous.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GJONAJ Etilda, Albanie, SOC
BALDACCHINO ZARB Romilda, Malte, SOC
BERLINGHIERI Marina, Italie, SOC
BILALLI ZENDELI Arta, Macédoine du Nord, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BONETT Chris, Malte, SOC
BUSHKA Klotilda, Albanie, SOC
BUSTINDUY María Luisa, Espagne, SOC
CAROBBI GUSCETTI Marina, Suisse, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
ERIKSEN Even, Norvège, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GJYLAMETI Blerina, Albanie, SOC
GÓMEZ-REINO Antón, Espagne, GUE
GUGGER Niklaus-Samuel, Suisse, PPE/DC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MARILOTTI Gianni, Italie, SOC
MARRA Ada, Suisse, SOC
MONTEMAGGI Marica, Saint-Marin, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Türkiye, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SELNES Lise, Norvège, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
SUMELZO Susana, Espagne, SOC
TABAKU Jorida, Albanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts